

CAUDAN

magazine municipal

*Souriez,
c'est la rentrée !*

GRAND
ANGLE

P04

Les travaux du quartier
du Lenn Sec'h



Octobre 2021

N°
03

P.4

La rentrée des classes 2021

P.16

Il y a 50 ans, naissance de l'hôpital Charcot



- 03 Edito
- 04 Affaires scolaires et transports
- 05 Travaux - Urbanisme - Affaires économiques
- 10 Enfance & Jeunesse
- 12 Bienvenue
- 13 Vie associative & sportive
- 14 Pratique
- 18 Etat civil
- 20 Actualités
- 21 Culture
- 22 Environnement
- 23 Chroniques de la majorité et de la minorité
- 24 Recette de saison



- **Directeur de la publication** : Fabrice VELY, Maire de Caudan.
- **Directrice adjointe de la publication** : Gaëlle LE DERF, adjointe en charge de la communication et de la culture.
- **Création et impression** : Imprimerie Icônes. Imprimé à 3100 exemplaires.
- **Rédaction** : Fabrice VELY, Maire de Caudan ; Christophe ALLAIN, premier adjoint - Finances ; Sylvie CORMIER, adjointe à l'enfance - Jeunesse ; Jérôme ROUILLON, adjoint aux Travaux - Urbanisme - Affaires économiques - Agriculture ; Sandrine LEROUX, adjointe aux sports - Vie associative ; Olivier BENGLOAN, adjoint à la vie scolaire - Transports ; Martine DI GUGLIELMO, adjointe aux affaires sociales - Solidarités - Handicap ; André LOMENECH, adjoint à l'environnement - Patrimoine bâti - Sécurité - Personnel
- **Crédits photos** : Gaëlle LE DERF, Jérôme ROUILLON, Adobe Stock.

Chers concitoyens,

Une nouvelle année démarre pour nos écoles et nos associations, elle est pleine de promesses. La situation sanitaire s'est fortement améliorée grâce au taux très élevé de vaccination dans notre département. Notre commune a pris sa part à cet effort collectif avec le centre de vaccination de la salle de Kergoff qui a vu passer 100 000 personnes en près de sept mois. Dès début novembre, cette salle va retrouver son rôle pivot dans la vie locale et contribuer au redémarrage complet de toutes les activités associatives particulièrement.

Malgré cette crise sanitaire et grâce à nos efforts quotidiens pour faire avancer notre commune, nous déployons un programme d'actions qui rencontrent plusieurs succès prometteurs.

La rénovation énergétique de nos écoles publiques bénéficiera du plan de relance européen. Nous devrions bénéficier d'un demi-million d'euros de crédits. La commune est très active en matière de recherche de financements extérieurs pour ses projets. A titre d'exemple, le plan d'équipement informatique de nos écoles publiques et privées sera subventionné à 69% par l'Etat. Le département du Morbihan et Lorient Agglomération sont aussi des contributeurs importants à nos politiques publiques.

Le projet de rapprochement des EHPAD Le Belvédère et Ti Aïeul avance aussi. Au-delà des 38 places d'hébergement garanties par la fusion, nous pourrions bénéficier de six places d'accueil de jour dans la structure agrandie sur Kergoff. Cela permettra aux personnes âgées et à leurs aidants de trouver un peu de répit. Le maintien à domicile est la solution que les familles recherchent. Nous le favorisons à Caudan.

En matière de logement, la demande est forte aussi. La dynamique communale se poursuivra par le lancement de nouvelles phases sur le quartier du Lenn Sech avec des travaux dès l'année prochaine et une commercialisation en 2023.



Que ce soit en accession, en location sociale ou pas, en individuel ou en collectif, l'offre de logements sera accrue pour tous les publics.

La commune a de nombreux atouts. Avec mon équipe municipale, je mène des actions sur tous les fronts pour rendre notre commune encore plus agréable à vivre pour ses habitants mais aussi attractive pour les futurs Caudanais. Nous sommes déterminés à poursuivre dans cette forte dynamique.

Fabrice Vély

Maire de Caudan

Vice-Président de Lorient Agglomération

Kengêriz ker,

Ur blez nevez, lan a bromesoù anezhañ, zo komañset evit hor skolioù ha hor c'hevredigezhioù. Aet da vat ar blegenn yec'hedel àr an tu mat, dre mard emañ uhel-uhel ar feur vaksiniñ en hon departamant. Perzh he deus kemeret hor c'humun er c'henstriv-se get ar greizenn vaksiniñ e sal Kergov : 100 000 a dud zo tremenet eno e-korf seizh miz. Adal penn kentañ miz Du e vo ar sal-se kalon buhez kêr adarre, hani ar c'hevredigezhioù dreist-holl – mod-se e c'hellint adlañsiñ sur razh o obererezhioù.

En desped d'an enkadenn yec'hedel-se e lakomp ur programm oberoù da dalvoud, abalamour ma lakomp poan ha soursi bemdez evit kas hor c'humun àr-raok. Get lod anezhe ec'h eus dija sin vat e ray berzh.

A steuñv adlañsiñ Europa e c'hellimp tenniñ gounid evit reneveziñ energetek hor skolioù publik : un hanter milion a euroioù a zlehe bout roet deomp. Bec'h a lak ar gumun, par ma c'hell, da glask fesonioù diavaez da arc'hantaouiñ he raktresoù. Steuñv aveiñ urzhiataerezh hor skolioù publik ha prevez, da skouer, a vo sikouret 69% anezhañ get argant ar Stad. Departamant ar Mor-Bihan hag an Oriant Tolpad ivez a bae o lod d'hor politikerezhioù publik.

Àr-raok ec'h a ivez ar raktres strolliñ AHDOD ar Were ha hani Ti Aïeul. 38 plas herberc'h a vo gwarantet, ur wezh kendeuzet an daou di. Oc'hpenn-se e vo 6 plas degemer àr an deiz e Kergov, ma vo brasaet ar framm. Get an dra-se e c'hell an dud oadet hag o harperion kemer un tamm diskuizh. Derc'hel er gêr eo an diskoulm c'hoantaet get ar familhoù : kement-se a aesaomp e Kaodan.

Ker bras arall eo ar goulenn lojeris. Harpet e vo ar lañs a zo get ar gumun é krogiañ get prantadoù nevez e karter ar Lenn Sec'h. A-benn ur blez e komañso ar labourioù, hag a-benn daou vlez ar c'henwerzhiñ. Evit razh an dud e vo kresket ar c'hinnig lojeris : a-hiniennoù pe a-stroll ; da werzhiñ pe da feurmiñ, diget feurmerion sokial pe pas.

Lies a berzhioù mat he deus ar gumun. Asambl get ma skipailh en ti-kêr ec'h on oberiant àr bep tachenn er gumun, evit ma vo plijusoc'h c'hoazh da Gaodaniz bout é chom eno, hag evit ma vo dedennet geti Kaodaniz da-zonet. Ni a faot deomp kenderc'hel get ar pikol lusk-se.

Fabrice Vély

Maer Kaodan

Besprezidant an Oriant Tolpad



Conseil Municipal Juniors

La commission des affaires scolaires a dévoilé l'organisation et la mise en place d'un Conseil Municipal Juniors et permettent ainsi à nos jeunes concitoyens de participer à la vie de notre cité. Élections le 22 octobre et installation le 13 novembre. Nous reviendrons vous présenter les nouveaux élus dans une prochaine édition.

Équipement numérique

La commune de Caudan a répondu à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires publiques et privées dans le cadre du plan de relance.

Le projet de la commune a été retenu et une convention a été signée avec l'Académie.

La commune en lien avec les directions des écoles de Caudan, le correspondant numérique de l'académie et l'inspectrice de l'éducation nationale a inscrit une ligne budgétaire pour un équipement numérique des écoles.



Ce projet représente un investissement de 43100 € au bénéfice des écoles, 29120 € pour l'école Jules Verne et 13980 € pour l'école Saint Joseph. 69% de cet équipement est financé par l'État.

C'est la Rentrée!

La rentrée des classes 2021 à Caudan

Après une année scolaire perturbée par la crise sanitaire, les enfants ont retrouvé le lundi 2 septembre dernier le chemin de l'école.

A Caudan ce sont 1005 élèves qui ont fait leur rentrée dans les deux groupes scolaires de la commune.

Ainsi 108 enfants sont inscrits à l'école maternelle publique Claude Debussy et 186 à l'école primaire publique Jules Verne dont 11 élèves en ULIS (Unités localisées d'Inclusion scolaires).

Du côté du groupe scolaire Saint Joseph, 146 enfants sont inscrits à la maternelle et 250 à l'école primaire Saint Joseph Sainte Anne.

Enfin 305 collégiens ont fait leur rentrée au collège Saint Joseph tandis que 37 enfants de Caudan sont inscrits au collège Henri Wallon de Lanester.

Caudan Est

La commune va procéder d'ici à la fin de ce trimestre à la désignation d'une équipe d'études et de maîtrise d'œuvre en vue de réaménager le quartier de Pont Youan (l'ensemble des rues comprises entre la rue St Joseph, la rue du Muguet et la rue du Maréchal Leclerc). Les riverains seront associés aux décisions lors des différentes phases de ce projet.

La requalification de ce secteur sera entreprise sur plusieurs années à partir de 2023, et permettra notamment de développer des cheminements doux tout en sécurisant la voirie. L'ensemble des réseaux aériens seront enfouis, et la création d'espaces végétalisés permettra de procéder à une désimperméabilisation du domaine public.



Travaux de sécurité voirie

Des aménagements de sécurité de voirie sont programmés dans différents secteurs de la commune, en réponse aux nombreux excès de vitesses constatés tant en milieu urbain que dans les villages à la campagne.

Dès cet été, deux plateaux ont été aménagés sur la route de Caudan, au niveau du village de Kervoter ; la limitation de la vitesse a permis de pacifier les flux routiers au niveau de plusieurs carrefours particulièrement empruntés quotidiennement, tout en modifiant les régimes de priorité.

Pendant les vacances de la Toussaint, d'autres travaux seront engagés au niveau du village du Grand Moustoir, afin de limiter la vitesse des véhicules et sécuriser la traversée des piétons aux abords des arrêts de transport scolaire.

Plusieurs autres secteurs sont d'ores et déjà en cours d'études et feront l'objet de travaux au 1^{er} semestre 2022.

Abris de jardin

Faut-il une autorisation d'urbanisme pour installer un abri de jardin ?

Pour construire un abri de jardin, une autorisation d'urbanisme sera nécessaire en fonction de sa surface.

Si votre projet n'est pas soumis à autorisation d'urbanisme, vous devez consulter, à la mairie ou sur le site Internet de Caudan (caudan.fr), le plan local d'urbanisme (PLU).

Votre projet devra respecter les règles du Code de l'urbanisme (article R. 421-9) et du PLU approuvé en 2014.

Si la surface de plancher et l'emprise au sol sont inférieures à 5 m², aucune autorisation n'est requise.

Une déclaration préalable sera nécessaire à partir de 5 m².

Les abris de jardin de plus de 12 m² d'emprise au sol ou de plus de 2,50 m de hauteur totale sont interdits.

Les constructions de type abri-bois ou serre de jardinage ne seront pas considérées comme des abris de jardin par le présent règlement.

Un seul abri de jardin sera autorisé par unité foncière.



Edifiz

Un village d'entreprises sur Kerpont

La commune de Caudan est un lieu prisé pour l'installation d'entreprises. La pression foncière y est forte et beaucoup d'entrepreneurs sont contraints dans leur développement par ce manque de foncier.

Aussi chaque parcelle disponible doit être occupée de façon optimale pour ne pas gaspiller cette ressource rare. Il n'est plus question de construire un petit local d'activités sur une grande parcelle.

Cette nécessité nous conduit au village d'entreprises :
L'EDIFIZ PARK

Edifiz, entreprise locale, a pour objectif d'apporter une réponse adaptée aux besoins immobiliers des chefs d'entreprise.

Les TPE, les PME et les entreprises artisanales expriment des besoins au même titre que les grands groupes. Les Edifiz Park permettent d'allier les critères d'exigences d'une grande entreprise avec le budget d'une PME locale.

Edifiz partage l'idée environnementale d'économiser l'espace encore disponible. Les Edifiz Park répondent à cette problématique et apportent une mixité économique.

L'Edifiz Park Kerpont bénéficie d'une situation idéale, situé sur la zone de Kerpont (derrière l'ancien magasin Atlas), une zone attractive et accessible rapidement par la voie express N165. Une surface de 5 100 m² développée sur 12 000 m² environ de terrain.

4 BÂTIMENTS DOUBLE PEAU

composés de

40 CELLULES MODULABLES

et

80 PLACES DE PARKING

Les entreprises bénéficieront d'espaces communs partagés leur permettant de faire des économies par la mutualisation des charges.

L'ensemble du site est équipé d'une centrale photovoltaïque pour la production d'électricité.

Actuellement il ne reste plus que 3 lots et 1 espace de bureau disponibles à l'acquisition ; la mise en construction de l'Edifiz Park Kerpont est prévue pour la fin de l'année 2021 et la livraison pour 2022.

La commune sera amenée à revoir l'accès à ce village d'entreprises depuis la rue Pierre Landais pour sécuriser les déplacements y compris piétons. La rue François Groult connaîtra donc une phase de travaux à l'issue des travaux de construction de l'Edifiz Park.

Centre ville de Caudan

Une étude urbaine et commerciale a été confiée à AUDELOR afin de définir les orientations et les axes de développement économique de centre-ville de la commune.

L'objectif de l'étude est notamment de recenser auprès des acteurs économiques de la commune les points forts et les manquements de l'offre commerciale existante. Les conclusions de l'étude permettront à la mairie d'orienter

ses futurs projets en termes d'urbanisme économique (création de cellules commerciales, requalification du centre commercial de Kério, développement d'offres de services...).

Les premiers résultats d'études devraient être disponibles dès la fin de cette année 2021.



Panerad Kodan

Le marché de proximité a fêté son premier anniversaire au mois de septembre. Charcuterie, fruits, légumes, fromages, plats cuisinés ou encore gâteaux, ce sont désormais plus de vingt exposants qui proposent chaque vendredi des produits variés et de qualité.

Afin de faciliter l'installation des différents exposants, la partie haute de la rue St Joseph est interdite à la circulation les jours de marché.

Différentes animations thématiques ou musicales seront proposées dans les semaines et mois à venir pour agrémenter ce rendez-vous hebdomadaire devenu incontournable pour de nombreux Caudanais.

Le Belvédère

En concertation avec la commune de Caudan, Bretagne Sud Habitat a confié à l'atelier Arcou une étude d'urbanisme sur le devenir de ce site occupé actuellement par l'EHPAD Le Belvédère et la résidence de l'Etang.

Dès le 13 juillet, une présentation publique des premiers éléments de prospectives a été proposée aux riverains du site. Cette présentation et les échanges qui ont suivi ont permis d'identifier les points de préoccupations des riverains : accès chantier pendant les travaux, accès routiers au quartier et connexion avec le tissu résidentiel existant, intégration urbaine.

La démolition des pavillons (actuellement non occupés) est prévue en 2022 et les premiers bâtiments seront reconstruits à partir de 2023. C'est seulement en 2026 (après le transfert de l'EHPAD vers le site de Ti-Aïeul) que la démolition finale pourra avoir lieu.

Mixité sociale et générationnelle, lieux de rencontre et de partage, écologie urbaine, hauteurs du bâti et place de la voiture dans le quartier sont les thèmes mis en avant dans le cadre de cette étude d'urbanisme. En complément de la résidence de l'Etang, 62 nouveaux logements verront le jour dans ce site caractéristique de notre commune.



Le supermarché Carrefour après travaux, début 2022.



6 logements dans un petit collectif et 3 maisons individuelles réalisés par BSH (travaux en 2022).

Quartier du Lenn Sec'h

LES PROJETS EN COURS DE RÉALISATION LES PROJETS EN COURS DE DÉFINITION

La Commune poursuit son développement et son aménagement. Son urbanisme, à travers le quartier du Lenn Sec'h, se développe, à un rythme à la fois maîtrisé et de qualité. Les projets se développent en effet, soit en termes d'études, soit en réalisations.

Le plus spectaculaire est sans conteste la construction du supermarché dont le chantier a débuté au printemps de cette année.

Rappelons que ce projet comporte une surface de plancher totale de près de 2 000 m² sur un terrain d'une contenance de 10 595 m² avec une surface de vente de 985 m².

Le supermarché ouvrira ses portes en début d'année prochaine, avec sa station-service ouverte 24 heures sur 24.

Les premières maisons ont émergé du sol dans la dernière phase de commercialisation alors que la plupart sont achevées dans la phase précédente.

Tous les terrains ont été commercialisés quelque soit le secteur du quartier. A ce jour, le quartier compte au total plus de 300 logements répartis entre les maisons et les appartements.

La commercialisation de l'immeuble Harvey est en cours de lancement. Il comprend 38 logements en accession libre à la propriété, répartis sur deux immeubles avec 31 T2 et 7 T3. Clos Luna est une belle résidence de 38 appartements faisant rimer confort et développement durable. Cette résidence est implantée dans un cadre faisant la part belle aux espaces verts communaux, éloignée des circulations intenses.

Parmi les autres projets qui avancent bien, nous noterons la future implantation de l'agence du Crédit agricole avenue Simone Veil face au supermarché. En effet, le permis de construire a été délivré et le processus d'achat poursuit son cheminement.

Il en va de même avec la délivrance d'un permis de construire au bénéfice de la pharmacie Le Pogam, actuellement implantée au centre commercial de Kério.

En lien avec ces projets (supermarché, agence bancaire et pharmacie), une étude urbaine et commerciale a été approuvée par le conseil municipal lors de sa séance en date du 23 septembre 2021.

La Commune a ainsi confié à AUDELOR une mission d'étude urbaine et commerciale, associant les élus et les commerçants, permettant de définir des perspectives d'évolution du site du centre commercial de Kério et de son rapport avec la proximité du quartier du Lenn Sec'h et de ses commerces et services. Il s'agira notamment de mesurer les solutions d'aménagement possible en termes de liaisons. Les résultats de cette étude sont attendus pour la fin de cette année.

Cette étude a pour finalité d'éclairer la Commune sur les dynamiques économiques. des différents pôles commerciaux et est articulée autour de trois phases principales : une analyse du bassin de consommation et de la zone de chalandise, un état de la situation économique du tissu commercial, suivie de préconisations et de perspectives.

La Commune a relancé récemment, auprès du propriétaire immobilier de l'actuel supermarché Carrefour, des discussions avec l'objectif affiché d'acquisition par la collectivité.

LA COMMUNE, TOURNÉE VERS L'AVENIR PENSE DÉJÀ À POURSUIVRE L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER.

Ainsi, la présentation de l'avant-projet a été effectuée par l'équipe de maîtrise d'œuvre associant ID-UP et le bureau d'études techniques Artelia (déjà présents lors des précédentes phases) le 13 septembre dernier.

Le périmètre de cette nouvelle phase est délimité au nord par le hameau de Kério, à l'ouest par la route de Saint-Séverin et le bois de Kério, au sud par la limite du secteur C1 et le chemin de Saint-Séverin et de Kergohal à l'est.



Les principes d'aménagement prévoient le raccordement provisoire avec la sortie de la RD 769, en lien avec le conseil départemental (échangeur de Kergoal à réaliser à une échéance non déterminée à ce jour) et la suite de l'aménagement de l'avenue Simone Veil.

En termes de programme de logements, à ce stade, 387 logements sont prévus dont 120 logements locatifs sociaux, soit 30% du programme total, majoritairement sous forme de collectifs mais aussi quelques îlots d'habitat intermédiaire et de maisons groupées. Un premier projet est en cours d'élaboration avec Lorient Habitat et le cabinet d'architectes Coudriet dans le secteur C2.

LA STRUCTURE DE LA TRAME VIAIRE DEVRA S'INSCRIRE DANS LE PAYSAGE ET TENANT COMPTE DE LA TOPOGRAPHIE DU SITE.

A titre d'illustration, les emprises publiques sur l'ensemble du périmètre d'opération représentent, après aménagements, 43% de la surface totale ; la surface totale des terrains à bâtir (lots individuels) représentant 50 635 m², soit une surface moyenne de 357 m² par lot.

Le paysage environnant constitue le support des liaisons douces : voies partagées entre les différents usages ; aménagement d'une promenade forestière ; aménagement du chemin de la haie bocagère. Le statut du chemin d'exploitation vers Kério reste à préciser.

Quelques remarques sur l'aménagement structurant de l'avenue Simone Veil : un « rideau paysager » depuis l'échangeur de Kergoal suivi d'une séquence urbaine avec l'implantation d'immeubles collectifs de logements (sociaux ou privés) ou mixtes (rez-de-chaussée à usage de services et logements au-dessus ; nouvelle séquence paysagère ensuite jusqu'au carrefour de la rue du Lenn Sec'h. L'implantation d'un équipement ludique et sportif est également possible. Une attention particulière est portée par les élus par rapport à une trop grande concentration d'immeubles collectifs sur cette avenue. Les choix ne sont pas déterminés à ce jour

Le phasage, le calendrier des travaux et le prix de commercialisation des lots libres restent à définir.



Des aménagements spécifiques liés à l'intégration du ruisseau situé aux abords de l'avenue Simone Veil restent à étudier, en lien avec le département (secteur de la sortie du futur échangeur de Kergoal).

Un projet de 17 logements locatifs sociaux en cours d'étude porté par Lorient Habitat.



Le Clos Luna, une résidence privée de 38 logements portée par le groupe Harvey.

Enfance & Jeunesse

ALSH



Carton plein cet été à l'accueil de loisirs du Grand Chêne, où de nombreuses activités ont rythmé les mois de juillet et d'août.

Un programme varié et attractif a été proposé par les équipes de Claire Brinon – directrice au mois d'août et d'Arnaud Jennepin – directeur au mois de juillet : sorties à Kingoland, Maya Park, p'tit délire, parc de Branféré, activité de laser tag, char à voile...

Au mois d'août, une trentaine d'enfants ont pu être initiés à la pratique de la Capoeira, encadrés par l'association Mouvement Associatif de Capoeira du caillou (Macac) de Bieuzy-Les-Eaux.



Dispositif Argent de poche



Cet été, dans le cadre de la mise en place du dispositif argent de poche, la municipalité a offert à une vingtaine de jeunes la possibilité d'effectuer différents travaux au sein de leur commune, moyennant une indemnisation de 75€ pour 15 h travaillées.

Pour les jeunes et leurs encadrants, le bilan est très positif : motivation, investissement et sérieux ont été relevés dans les 12 structures accueillantes, c'est un pari gagnant pour tous ! Et ce n'est pas fini, puisque nous aurons le plaisir d'encadrer à nouveau une douzaine de jeunes volontaires pendant les vacances de la Toussaint.



Espace jeunes

Fréquentation en nette augmentation de l'Espace Jeunes cet été où pendant ces 2 mois plus de 200 jeunes adolescents ont pu fréquenter la structure à la ½ journée ou à la journée : stage beat box, disc-golf, camps sur la Presqu'île de Quiberon et au lac de Taupont, aviron, bouée tractée, kingoland, karting.. Un beau programme d'une quarantaine d'activités proposé par une équipe d'animateurs motivés et dynamiques.

LE RIPAM devient RPE

Le Relais petite enfance de Caudan, Pont-Scorff et Cléguer Un service pour les familles, les assistantes maternelles et les gardes à domicile

Le Relais Petite Enfance regroupe les communes de Caudan, Pont-Scorff et Cléguer.

Les locaux se situent à la Maison de la Petite Enfance, rue de Kergoff à Caudan.

Tel : 02.97.80.50.14
ripam@caudan.fr

Le relais s'adresse aux assistantes maternelles indépendantes, aux gardes à domicile ou aux assistantes maternelles en MAM (maison d'assistantes maternelles) ainsi qu'aux parents employeurs et aux enfants. Katia Barichella et Delphine Caradec vous accueillent dans ce lieu d'informations, de rencontres et d'échanges.

PARENTS :

Dans le cadre du Guichet Petite Enfance : Le relais accueille les familles sur un premier rendez-vous, affine les demandes et besoins, présente les modes d'accueil possibles à la famille selon les critères et horaires.

Ce premier accueil sur Caudan aboutit à une orientation vers la direction du multi-accueil si les familles sont en demande d'une place sur cette structure et/ou sur une liste d'assistantes maternelles indépendantes ou en MAM ou autre (garde à domicile etc...)

Le relais vous accompagne dans votre recherche ainsi que dans les démarches administratives en tant qu'employeur.

Pour les assistantes maternelles, le relais est un lieu d'information mais aussi un lieu de professionnalisation : ceci à travers des entretiens individuels, les temps d'accueil collectifs partagés avec les enfants, des réunions à thème, des propositions de formation continue, sorties ou moments festifs.



Au fil de l'accueil de l'enfant chez l'assistante maternelle, Katia et Delphine proposent écoute et accompagnement aux assistantes maternelles et aux parents.

ACCUEIL DU PUBLIC :

Permanences :

le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Accueil sur rendez-vous :

les lundi et jeudi de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h

Permanence en mairie de Cléguer et à l'accueil de loisirs de Pont-Scorff en alternance le vendredi après-midi selon la demande.

Les Rendez-vous Parentalité et Petite enfance 2021

Après une interruption en 2020 en raison de la crise sanitaire, les rendez-vous Parentalité et Petite Enfance auront lieu cette année, dans une version allégée du 8 au 18 novembre 2021

LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNÉE :

- Spectacle « Le Voyage de Nell » les 17 et 18 novembre, 2 séances par matinée
- Spectacle jeune public avec poésie, le chant de l'océan, le vent, les oiseaux... la musique de la vie

Une soirée Débat Tisane le 17 novembre à 20h animé par Hélène Harb Duclaut autour de la Bienveillance éducative.

Les Ateliers parents-enfants organisés à la Maison de la Petite Enfance.

Au programme, éveil musical, atelier Portage, atelier du mouvement

Ces rendez-vous ont pour objectif de mettre en lumière les structures accueillant les enfants de 0 à 4 ans sur la commune mais aussi de soutenir les parents dans leur fonction parentale et d'offrir des moments de qualité et de découverte dans la relation parent-enfant.

Le programme des rendez-vous parentalité et petite enfance sortira avant les vacances de la Toussaint.

POUR TOUTE INFORMATION,

contacter la coordination petite enfance, Katia Barichella et Delphine Caradec au 02.97.80.50.14, ripam@caudan.fr



Centre Kiné Kerpont

« Faisant partie de la même promotion à l'école de kinésithérapie, et après avoir acquis de nombreuses compétences professionnelles à travers nos expériences diverses et variées au sein de cabinets de kiné en France, nous avons décidé d'unir notre savoir-faire et d'ouvrir un cabinet sur la commune de Caudan.

Nous exerçons une kiné manuelle mais aussi active. Nous sommes tous les 3 kinés du sport. Baptiste et Jérémy sont certifiés en thérapie manuelle, Pierre est, quant à lui, kiné et ostéopathe.

En parallèle de notre activité, nous continuons à nous former pour proposer une prise en charge optimisée et personnalisée.

CENTRE KINÉ KERPONT
216 rue Jean Baptiste Martenot
56850 CAUDAN
Tel: 02 97 78 75 07

Les Cuisines de Carine

Carine Philippe, c'est l'histoire d'une Caudanaise qui revient aux sources...

Après des études techniques en architecture et en agencement, sa vie professionnelle l'a menée dans le Grand Ouest à concevoir des maisons neuves et des rénovations, et à réaliser beaucoup de cuisines.

Carine ouvre enfin son bureau d'étude de conception et réalisation de CUISINES ET AGENCEMENT avec des marques de grande qualité, un excellent rapport qualité prix, et un très bon réseau d'artisans qualifiés et reconnus pour leur savoir-faire !

Les projets sont sur mesure, et grâce aux plans et vue en 3D vous pouvez facilement imaginer votre future cuisine ou aménagement intérieur.

Son expérience technique, son imagination, sa créativité sont là pour vous amener à réaliser VOTRE plus beau projet, pour votre maison, votre famille, votre histoire...



Erratum

Une erreur d'adresse mail s'est glissée dans l'article sur Sonia Le Baron, lors de notre numéro d'avril 2021.

Sonia LE BARON
gestion administrative et commerciale aux artisans,
PME/PMI et associations.
Tél. 07 56 98 19 87
Mail : lebaronsonia56850@gmail.com

Sport & Vie
Associative



Caudan Basket

C'est avec honneur et plaisir que nous saluons, dans notre magazine communal, le club de Caudan Basket.

Créé en 2002, Caudan Basket est un club de loisir, de compétition, mais aussi une école de basket avec le Baby Basket (plus de 20 jeunes) et le Mini Basket.

En plus d'initier de jeunes enfants, le club propose des formations pour les plus grands dans le cadre du jeu, de l'arbitrage, et de l'encadrement, en continuant d'assurer des stages pendant les vacances scolaires.

Caudan Basket a permis à de nombreux jeunes basketteurs de progresser et de s'épanouir aujourd'hui à un haut niveau.

Avec un entraîneur salarié depuis 13 ans, Aurélien LEMAINÉ, et un staff dynamique, volontaire et très dévoué, le club compte aujourd'hui 15 équipes d'engagées (féminines et masculines) représentant toutes les catégories d'âge.



La commune se réjouit d'avoir un tel club sur Caudan qui transmet, de part ses principes, de belles valeurs comme le respect, le partage, la passion et la persévérance. Chaque année, il suscite de nouvelles passions, en alliant le travail d'équipe et la convivialité dans la pratique du basket.

N'hésitez pas à rejoindre le Club de Caudan Basket, et visiter son site pour de plus amples informations :

caudanbasket@gmail.com

caudanbasket.weebly.com

NOS VALEURS :

Le mot de PASS' à Caudan Basket :

RESPECT
PARTAGE
PASSION
PERSEVERANCE



Déclinaison des mesures sanitaires pour le sport à partir du 9 août 2021

Ensemble, continuons d'appliquer les gestes barrières

LE PASS SANITAIRE	
Qu'est ce que le Pass sanitaire ?	Présenter soit : - Un schéma vaccinal complet - Un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 h - Un certificat de rétablissement de la Covid-19
Qui contrôle le Pass sanitaire ?	Le responsable de l'équipement ou l'organisateur de l'activité désigne les personnes habilitées à effectuer le contrôle du Pass sanitaire : personnes qui contrôlent habituellement l'accès ou à défaut celles qui organisent l'activité. Il doit tenir un registre indiquant les jours et horaires des contrôles effectués. Les équipements habituellement non contrôlés (accès libre ou en autonomie) où la pratique n'est pas organisée, ne sont pas soumis au contrôle du Pass sanitaire.
PORT DU MASQUE	
ERP PA et ERP X	Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnes ayant accédé aux établissements sportifs au moyen du Pass sanitaire. Son utilisation reste une mesure barrière efficace qui est conseillée. Le port du masque peut toutefois être rendu obligatoire soit par arrêté préfectoral soit par décision de l'exploitant ou l'organisateur.
Espace public (y compris plages, plan d'eau et lacs)	Pas de port du masque obligatoire. Le préfet de département peut, par arrêté, le rendre obligatoire si nécessaire.

La mise en place d'un cahier de rappel s'impose dans les ERP de type X. Il permet de mettre en œuvre le « contact tracing » lorsque l'établissement a été fréquenté par une personne contaminée. Il peut être numérique en utilisant l'application TousAntiCovid (signal).
Toutes les informations sont disponibles ici : <https://qrcode.tousanticovid.gouv.fr/>

Les services techniques municipaux

Les services techniques municipaux composés d'une vingtaine d'agents regroupent l'ensemble des services et des moyens permettant d'effectuer l'entretien du patrimoine communal ou de réaliser des travaux neufs sur les bâtiments, la voirie, les espaces publics, les espaces verts et la gestion du parc des véhicules et matériel.

Ils se décomposent de la façon suivante :

SERVICE VOIRIE :

- Entretien du réseau de voirie communale
- Signalisation verticale et horizontale
- Exploitation du réseau des eaux pluviales

SERVICE ESPACES VERTS ET PROPRETÉ URBAINE :

- Entretien des espaces verts et espaces boisés, fleurissement
- Balayage, nettoyage, désherbage des espaces publics

SERVICE BÂTIMENTS COMMUNAUX :

- Entretien du parc de bâtiments communaux
- Exploitation en régie de la piscine municipale

AUTRES MISSIONS :

- Gestion du réseau d'éclairage public
- Les manifestations : apports logistiques et techniques lors des différentes manifestations (14 juillet, Noël...), gestion du matériel Fêtes et Cérémonies

HORAIRES D'OUVERTURE :

8h00 – 12h00 / 13h30 – 17h30
sauf jeudi et vendredi 17h00

Présentation des agents des services techniques

SERVICE ESPACES VERTS/PROPRETÉ URBAINE :

Bertrand LE SCIELLOUR	Gwilherm LE NAVENEC
Arnaud JEHANNO	Sébastien TANGUY
Maxime LE DRO	Théo ROBIC (apprenti)
Yannick MOUILLOUR	Morgan LE DOZE



Service Propreté Urbaine.



Service Espaces Verts.

SERVICE VOIRIE :

Jacques JEHANNO Jean-Luc MOELLO
Hervé JEHANNO Alexandre LE HUITOUX

BATIMENTS COMMUNAUX :

Yannick GUILLAS Thierry HELLO
David LEMAIRE Arno LE GUILLOUX

ATELIER MÉCANIQUE :

Jean-Michel LE DRO

SERVICE ADMINISTRATIF :

Patrice HOREL Michel LE BOUEDEC
Caroline RIO



Service Voirie.



Service des Batiments Communaux.



Atelier Mécanique.



Service Administratif.

Centre de vaccination

Sur proposition de M. Le Maire au Préfet du Morbihan, le centre de vaccination de Caudan a ouvert ses portes le mardi 6 avril 2021. A l'ouverture, seuls les plus de 70 ans avaient accès à la vaccination (hors personnes prioritaires). Progressivement, la vaccination a été élargie à toutes les classes d'âge jusqu'au 12 ans et plus dès le 15 juin.

La dernière semaine de mai, près de 1500 personnes furent vaccinées chaque jour. Au total, en près de 7 mois, le centre a fonctionné avec l'aide d'une centaine de médecins, de 75 infirmières, une vingtaine d'agents pour l'administration, de 4 cadres coordinatrices et de 3 chefs de centre. C'est sans compter sur les bénévoles de l'association de donneurs de sang et les agents de la commune qui ont contribué au succès à différents moments clé. Les services techniques de la commune, le service informatique de Lorient Agglomération, le GHBS eux aussi ont contribué à faire de cette opération un véritable succès.

De l'avis général, les 100 000 personnes qui ont bénéficié d'une ou deux doses à Caudan ont profité d'un accueil de qualité et d'un accompagnement bienveillant par le personnel.



Devant le fort taux de vaccination dans le Morbihan (plus de 92%), les besoins ont fortement diminué et le centre fermera définitivement le vendredi 22 octobre. Le centre de Lorient - La Base reste ouvert jusqu'à la fin de l'année pour parachever la protection des populations.

Le temps est venu de retrouver pour notre salle des fêtes, son rôle essentiel dans la vie locale associative et publique.



Il y a 50 ans, naissance de l'hôpital Charcot à Caudan

1954, face à la suroccupation de l'hôpital Lesvellec (l'actuel EPSM Morbihan à St Avé) avec 1500 patients pour 800 lits, le ministère décide la construction d'un deuxième hôpital psychiatrique dans le Morbihan.

Initialement, localisé en Le Faouët, le Conseil général décide finalement en 1962, de faire entreprendre la construction des 615 lits du nouvel hôpital psychiatrique du département sur une lande bretonne de 35 hectares à Caudan.

La construction de l'hôpital Charcot sera confiée à l'architecte départemental Mr Guy CAUBERT de CLERY, qui réalisa également l'hôpital d'Auray et de Malestroit. Le concept architectural de « l'hôpital Village » sera retenu sur les modèles des hôpitaux psychiatriques de Blain en Loire-Atlantique, et de Lannemezan dans les Hautes Pyrénées.

*« En ces temps-là en 1971,
nous prétendions surtout savoir
ce qu'il ne fallait pas faire.*

*Nous ne voulions pas devenir
ce que les autres incarnaient : l'Asile ».*

Dr LE DORZE, psychiatre du CHS Charcot

Avril 1968 : après l'expropriation de 14 exploitations agricoles, c'est le début des travaux qui dureront 2 ans ½. **Les premiers patients arriveront en janvier 1971**, trois mois après les premiers infirmiers....

Le retard dans l'ouverture de l'hôpital pour des raisons purement administratives, créera, pour ceux qui s'en souviennent, beaucoup d'émotion dès son ouverture.

Le discours inaugural en 1973 fut prononcé par Raymond MARCELLIN, président du Conseil Général du Morbihan et Ministre de l'Intérieur. L'hôpital fut subventionné à 62.50% par le ministère de la santé publique et 25% par la CNAM. Coût total de l'opération : 190 millions de Francs.

L'EPSM CHARCOT, pour son site principal, est comme les hôpitaux de cette génération, organisé en petits pavillons autour d'un centre social (cafétéria, ateliers d'ergothérapie, chapelle, salle de cinéma...).

Depuis son ouverture, l'EPSM a parcouru beaucoup de chemin notamment dans le développement des alternatives à l'hospitalisation et des structures de soins et d'accompagnement en ville à Lorient, Hennebont, Port-Louis, Plouay...

Seuls 200 lits restent en activité sur le site principal. Près de 90% des personnes accompagnées, le sont en dehors des «murs de l'hôpital» au plus près de leur domicile et de leur lieu de vie.

Ces dernières années, et ce malgré des difficultés de recrutement médical, l'EPSM Charcot a poursuivi le développement de son offre de soins en lien étroit avec ses principaux partenaires sur le territoire :

- le GHBS pour les interfaces entre les soins somatiques et psychiatriques
- les structures sociales et médico-sociales pour le suivi et l'accompagnement des personnes en situation de perte d'autonomie ou d'handicap psychique
- les structures scolaires, la Protection maternelle et infantile, l'aide sociale à l'enfance pour les plus jeunes

En 2021, l'établissement a engagé en parallèle de la crise, une réflexion patrimoniale ambitieuse, pour ses sites de Lorient et Caudan, qui vise à proposer encore et toujours le meilleur accompagnement pour les personnes concernées par un trouble psychique.

BON ANNIVERSAIRE CHARCOT !

Docteur J-M Charcot fut d'abord médecin des hôpitaux.

Neurologue, davantage que psychiatre, ce sont surtout ses leçons sur l'hypnose et l'hystérie à l'hôpital de la Salpêtrière qui l'ont rendu célèbre. Un film lui est en ce moment en partie consacré « **Le Bal des folles** » réalisé par Mélanie Laurent, adapté du roman de Victoria Mas.

« A la pitié salpêtrière, Charcot a permis de ramener un peu de lumière et de propreté à l'intérieur de l'hôpital, et d'apporter des conditions de soins un peu plus décentes. Auparavant, il n'y avait même pas l'idée de soigner. Il a fait avancer les choses en expliquant aux élites de l'époque que la maladie mentale pouvait être traitée, pouvait être guérie, pouvait être soignée. »

C'est également le père du médecin et explorateur Jean-Baptiste Charcot auteur de campagnes et travaux océanographiques dans les régions polaires.

Le nom de « Charcot » fut choisi pour l'EPSM lors d'une session du Conseil Général avant son ouverture en 1971. La directrice de l'action sanitaire et sociale, Mme LE Dr DESSE, proposa à la commission chargée de trouver une appellation au futur établissement, un certain nombre de noms. Parmi ceux-ci, c'est le nom de « Charcot » qui fut choisi. Certains membres de la session ce jour-là, ont d'ailleurs cru honorer de cette façon l'explorateur des mers arctiques et non le neurologue...

Depuis la fusion le 1^{er} janvier 2018 entre l'hôpital gériatrique et médico-social de Plaisir et le CH Jean-Martin Charcot des Yvelines pour devenir le Centre Hospitalier de Plaisir, l'EPSM JM Charcot de Caudan est devenu le dernier établissement spécialisé à porter ce nom.

Les brèves

Nombre d'agents :

934 ETP dont 110 pour la blanchisserie et la restauration collective du GIP (Groupe d'Intérêt Public) et 56 pour l'EHPAD Ti Aïeul.

Directrice depuis 2019 :

Mme Ophélie Renouard

Etat Civil

+ **NAISSANCES** du 2 avril au 16 septembre 2021

Le 2 avril	Ava LE DOZE	Le 28 juin	Amélie COLÉNO
Le 14 avril	Asaph RIVALAIN	Le 28 juin	Martin BELARBI
Le 28 avril	Alisa MERLY	Le 30 juin	Molly THOMAS BERNARDEAU
Le 1 ^{er} mai	Titouan ROLLAND	Le 19 juillet	Alaric MOIZAN
Le 11 mai	Paul STÉPHAN	Le 29 juillet	Jeanne DEBOISSY
Le 22 mai	Valentine TREMBLIN	Le 1 ^{er} août	Lyna VIDOT
Le 30 mai	Yuna GUÉRÉVEN	Le 14 août	Livio SIMKO
Le 8 juin	Anna JAN	Le 14 août	Gabrielle ALVES DEFRANCE
Le 11 juin	Mylann LE DOZE	Le 23 août	Robin MALARD
Le 12 juin	Romy MEYER	Le 6 septembre	Layanah SOIBRI
Le 22 juin	Calie THIERY	Le 16 septembre	Albin SCHUBMEHL PORTIER
Le 23 juin	Alwena LANDURIN		

+ **MARIAGES** du 29 mai au 18 septembre 2021

Le 29 mai	Laurent BRIOUDE avec Candice ROYÉ	Le 26 juillet	Murat KAHVECIOGLU avec Barbara LE GUENNEC
Le 12 juin	Florent VALERO avec Carole FELICH	Le 28 août	Eric THOUMELIN avec Brigitte LARTIGUE
Le 26 juin	José COMBOT avec Julie ROSIER	Le 4 septembre	Nicolas MENENDEZ avec Tifenn LAUZE
Le 26 juin	Mathieu LE CROM avec Floriane KERVARREC	Le 17 septembre	Roland CHOUVIAT avec Catherine DUGOR
Le 24 juillet	Frédéric MÉCHARD avec Anaïs FAUVEL	Le 18 septembre	Philippe RIOU avec Karine CARNEL
Le 24 juillet	Vincent VOISIN avec Charlotte LORLEAC'H		

+ **DÉCÈS** du 11 mars au 27 septembre 2021

MARS

Le 11 mars	Joseph BOURDIN – 70 ans	Le 25 mars	Louis AUDREN – 83 ans
Le 16 mars	Marie AUDRAN – 87 ans	Le 27 mars	Michel GOURDIOL – 85 ans
Le 17 mars	Monique LE HÉNANFF Vve PICOT – 88 ans	Le 29 mars	Francis LE LOIR – 98 ans
Le 24 mars	Marcel JAFFRÉ – 94 ans		

AVRIL

Le 1 ^{er} avril	Marie LE DEVENDEC Vve COËFFIC – 97 ans	Le 14 avril	Providenza FERRIGNO Vve NOLL – 100 ans
Le 2 avril	Mathurin PENHOUËT – 92 ans	Le 20 avril	Cécile LE GAL Vve LE GAL – 100 ans
Le 6 avril	Louise LE GAL Vve PICOT – 98 ans	Le 22 avril	Louis LE LANNIER – 87 ans
Le 7 avril	Nicole LE DIMÉET – 65 ans	Le 23 avril	Guy MESLÉARD – 87 ans
Le 8 avril	Rémy NÉNEZ – 79 ans	Le 24 avril	Agnès FALQUÉRO ép BRANGOULO – 77 ans
Le 9 avril	Maryvonne BAZILE Vve PADELLEC – 79 ans	Le 26 avril	Jean LE BOUTER – 64 ans
Le 9 avril	Marc PIERRE – 93 ans	Le 29 avril	Thérèse PELLEN Vve GUENNOU – 92 ans
Le 9 avril	Monique ANTICH ép POULOSSIER – 77 ans		

Le 29 avril	Roger LE CORRE – 74 ans	Le 30 avril	Adèle YZIQUEL
Le 30 avril	Serge THÉRET – 89 ans		Vve HUILIZEN – 84 ans

MAI

Le 3 mai	Eugène OFFREDO – 91 ans	Le 13 mai	Marie-Thérèse LE CARROUR
Le 3 mai	Patrick LALAUZE – 75 ans		Vve LE GOHIC – 93 ans
Le 6 mai	Thérèse HUET	Le 29 mai	Jean BOUCHON – 81 ans
	ép ROCHEUX – 82 ans		

JUIN

Le 8 juin	Robert BERGER – 96 ans	Le 18 juin	René TOULLIOU – 88 ans
Le 8 juin	André BERTHO – 84 ans	Le 22 juin	Marie-Jeanne LE MAGUER
Le 11 juin	Marcel LE BELLEC – 87 ans		ép GUELLEC – 98 ans
Le 15 juin	Jacqueline BOHEC	Le 23 juin	Raouf OUESLATI – 59 ans
	Vve PERNOT – 90 ans	Le 24 juin	Odette LE STER
Le 17 juin	Marie LE FRAPPER		Vve KERYHUEL – 84 ans
	Vve MOËLO – 94 ans	Le 26 juin	André LE LESLÉ – 85 ans

JUILLET

Le 1 ^{er} juillet	Marie LE DILLAU	Le 10 juillet	Hervé LE DIODIC – 61 ans
	Vve THOMAS – 85 ans	Le 10 juillet	Jean LE ROUZIC – 77 ans
Le 3 juillet	Joséphine RIVALIN	Le 15 juillet	Claude NICOLLE – 76 ans
	Vve MARTELOT – 94 ans	Le 16 juillet	Joseph STAINCZYK – 74 ans
Le 5 juillet	Thérèse LE BRIS	Le 16 juillet	Gildas LE ROUX – 82 ans
	ép GUEGANO – 89 ans	Le 17 juillet	Jean LE GAL – 88 ans
Le 7 juillet	Charles LE MENTEC – 77 ans	Le 29 juillet	Armel FOUILLÉ – 66 ans
Le 9 juillet	Marie DEBRUYNE – 74 ans	Le 30 juillet	Nicole HOCQUET
Le 9 juillet	Jean-Yves LAUTROU – 66 ans		Vve MATTHYS – 92 ans
Le 9 juillet	Patrick LOUARN – 71 ans		

AOÛT

Le 9 août	Louis CHATELAIN – 82 ans	Le 21 août	Anne RÉBILLARD
Le 13 août	Jeannine GOUPIL		Vve DEGOUYS – 92 ans
	Vve DEBESSE – 91 ANS	Le 23 août	Alain SCOTÉ – 83 ans
Le 13 août	René GALLO – 83 ans	Le 26 août	Agnès LORIC
Le 17 août	Reine HOREL		Vve LORENT – 97 ans
	Vve BARDOUIL – 90 ans	Le 26 août	Léone JAFFRÉ
			Vve LESTRÉHAN – 91 ans

SEPTEMBRE

Le 1 ^{er} septembre	Marie QUILLIEN	Le 9 septembre	Bernard LE MOULLEC – 71 ans
	Vve LAVOLÉ – 96 ans	Le 10 septembre	Yvette LE MELLÉDO
Le 1 ^{er} septembre	Denise LE MÉNARCH		Vve JÉGOUZO – 88 ans
	Vve LE MESTRIC – 92 ans	Le 10 septembre	Marcel PÉDROT – 81 ans
Le 2 septembre	Aline GUERNEVÉ	Le 11 septembre	Arthur POCHON – 93 ans
	Vve PALARIC -94 ans	Le 14 septembre	Germaine ROYÉ
Le 2 septembre	Armelle PAINBÉNI		Vve LE GAL – 90 ans
	Vve LUCAS – 98 ans	Le 17 septembre	Claire CONANEC
Le 2 septembre	André GUÉGANNO - 75 ans		Vve BESNARD – 95 ans
Le 5 septembre	Lucien HUET – 72 ans	Le 27 septembre	Alexis MAHO – 85 ans
Le 7 septembre	Arnaud ANDRE – 47 ans		

Lorient Agglomération

DE NOUVELLES AIDES À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT !

Les propriétaires sont de plus en plus nombreux à vouloir rénover leur logement.

Que ce soit sur le plan énergétique : pour améliorer le confort d'hiver et d'été, réduire leurs factures d'énergie ou pour l'adapter à une perte d'autonomie ou à un handicap, les habitants de l'agglomération veulent être accompagnés pour mener à bien leur projet habitat.

Telle est la mission de l'Espace Info Habitat : informer le public et proposer un accompagnement personnalisé tenant compte de la situation du propriétaire, de l'état du logement et du projet envisagé.

Même si certaines subventions (Anah par exemple) sont conditionnées à certains plafonds de ressources*, d'autres sont accessibles à tout public notamment les récentes aides décidées par le Conseil Communautaire.

* Si vos revenus sont inférieurs aux plafonds de ressources Anah ci-dessous, vous pouvez peut-être bénéficier des aides Habiter Mieux ou Habiter Facile. Inscription sur monprojet.anah.gouv.fr



Renseignez-vous auprès de l'Espace Info Habitat (EIH)

Adresse : Péristyle 56100 Lorient

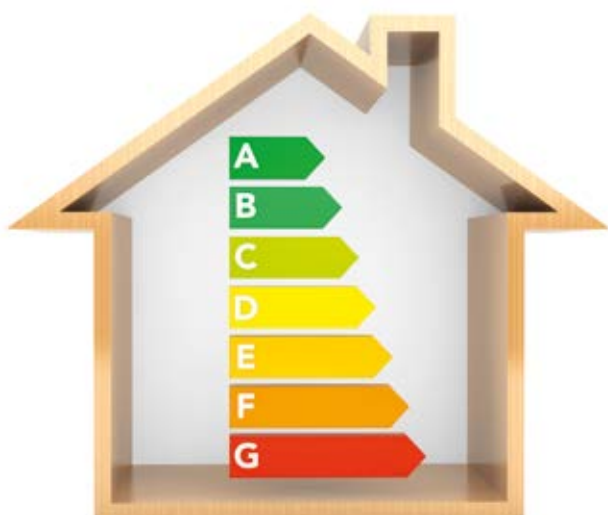
Au N° vert 0 800 100 601

ou par mail à : conseillers-habitat@agglo-lorient.fr

DES AIDES DE L'AGGLO, POUR QUOI ?

- Projet de rénovation énergétique d'un logement
- Projet d'adaptation d'un logement pour répondre à une baisse ou perte d'autonomie
- Audit énergétique en logement individuel
- Diagnostic conseil pour du maintien à domicile
- Bonus rénovation globale (en individuel)
- Bonus isolation par matériaux bio-sourcés (en individuel)
- Prime Chauffe-eau solaire (en individuel)
- Copropriété : Aide à la réalisation d'un Audit, Diagnostic Technique Global
- Copropriété : Aide à la Refonte de documents réglementaires (en copropriété)

Nombre de personnes	Revenu Fiscal de Référence à ne pas dépasser	
1	14 879 €	19 074 €
2	21 760 €	27 896 €
3	26 170 €	33 547 €
4	30 572 €	39 192 €
5	34 993 €	44 860 €
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €



Logement étudiant : à vous de louer

Face à la pénurie de logements sur le territoire de Lorient Agglomération, beaucoup de jeunes n'ont toujours pas trouvé de logement alors qu'ils ont déjà commencé les cours... Certains sont actuellement hébergés, en dépannage, chez des amis ou un proche, d'autres font des kilomètres chaque matin pour se rendre sur leur lieu de formation ou de travail... et attendent désespérément que de nouvelles propositions de logements arrivent...

Les jeunes dans cette situation, sont étudiants français ou étrangers, stagiaires, apprentis, étudiants en alternance ou travailleurs. Ils cherchent prioritairement de petits logements indépendants à tarifs raisonnables, proches des entreprises qui les accueillent ou des lieux de formation. D'autres recherchent des hébergements à la semaine chez l'habitant car ils suivent des formations en alternance et ont déjà un logement dans une autre ville. Ceux disposant d'une voiture ou utilisant les transports urbains peuvent opter pour un logement un peu distant mais moins cher que ceux des centres villes...

Vos enfants sont partis, vous disposez d'une chambre qui n'est plus occupée dans votre résidence principale, pensez à la location. Vous pouvez louer une chambre à l'année, sur 9 mois dans le cadre d'un bail étudiant ou de 1 à 10 mois dans le cadre d'un bail mobilité pour un étudiant, apprenti,

stagiaire, service civique, personne en mutation professionnelle ou en mission temporaire. Si vous ne dépassez pas un certain plafond, vous ne serez pas imposables sur ce revenu complémentaire. Pour cela il faut signer un bail d'habitation, la pièce que vous louez doit faire partie de votre résidence principale, elle doit faire minimum 9m², être meublée, le locataire doit avoir accès à l'eau, à l'électricité, au chauffage, aux sanitaires, à la cuisine... et le loyer annuel ne doit pas dépasser 140 euros par m².



Une autre solution est possible pour les personnes âgées de plus de 60 ans, c'est la cohabitation inter-générationnelle solidaire ou conviviale permettant d'accueillir un jeune quelques mois en contre partie d'une présence, d'une aide ponctuelle ou de petits services rendus.

Les propriétaires susceptibles d'avoir des propositions à des tarifs raisonnables peuvent avoir toutes les informations et conseils pour louer dans de bonnes conditions ainsi que déposer leur annonce à Info jeunes, esplanade de Moustoir, rue Sarah Bernhardt du lundi au vendredi de 13h30 à 17h.

Tél : 02.97.84.94.50

www.logement-jeunes-orient.fr

Culture

Comité de Jumelage

En juillet dernier, l'Europe de l'Ouest était touchée par des pluies diluviennes qui ont entraîné d'importantes inondations. Speicher (3 de ses 9 communes) a subi de nombreux dégâts : maisons, station d'épuration inondées, ligne ferroviaire coupée, routes endommagées...

Pour témoigner de sa solidarité, le comité de jumelage a réalisé un don. Son montant correspond à la subvention communale qui, du fait de l'annulation des échanges, n'a pas été utilisée.

(Les personnes souhaitant effectuer un don peuvent contacter le comité de jumelage : 06 83 77 31 28 ou jumelage-caudan@orange.fr.)



Médiathèque

- Abonnement gratuit jusqu'à 18 ans
- Abonnement adulte : 15€ par an
- Abonnement familial (deux adultes) : 25€ par an
- Abonnement pour les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi et les étudiants (hors UBS) : 10€ par an sur présentation de justificatif
- Abonnement gratuit pour les étudiants de l'UBS sur présentation d'une carte d'étudiant

La médiathèque de Caudan appartient au réseau Calliopé dont font également partie les médiathèques de Cléguer, Gestel, Pont-Scorff et Quéven.

La carte unique au réseau permet l'accès à toutes les médiathèques, elle offre la possibilité d'emprunter 15 documents par carte pour une durée de prêt de 1 mois

Le réseau Calliopé c'est aussi la possibilité d'avoir accès à de la VOD de la médiathèque numérique via le site calliope.bzh en se connectant sur son compte.

PETIT RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi.....14h-18h
Mercredi....10h-12h / 14h-18h
Jeudi.....10h-12h
Vendredi....14h-18h
Samedi10h-12h30 / 14h-17h

Jardins familiaux



La réunion de lancement avait pour objet d'identifier le public intéressé par une parcelle, d'échanger sur les attentes et les besoins en terme de surface notamment. A ce jour, c'est une vingtaine de lots pré-réservée. La réunion s'est terminée par une visite sur le terrain où devront être installés les jardins familiaux mais l'analyse du sol sera une première étape pour valider ce choix. Nous souhaitons avancer assez rapidement du fait de l'attente du public présent à la réunion. Une association devra se constituer pour la gestion des jardins et veiller au respect du cahier des charges.

Renseignements en mairie ou par mail à : mairie@caudan.fr

Samedi 25 septembre 2021 avait lieu la réunion de lancement du projet des jardins familiaux à Caudan.

La population de l'agglomération caudanaise avait été informée de cette réunion par la distribution d'un flyer et par le site internet de la commune.

C'est une vingtaine de personnes intéressées par le projet qui s'est retrouvée à la salle de la mairie ce samedi matin pour prendre connaissance des différentes phases du projet.

Le samedi 17 juillet quelques membres de la commission environnement avaient été reçus par le maire de Mellac et le vice-président de l'association qui gère les jardins de Feunteun Don à Mellac.

Cette visite avait pour objet d'échanger sur les étapes clés pour la création des jardins familiaux.



World Clean Up Day

La 4^{ème} édition de la Journée mondiale du nettoyage de notre planète a réuni une centaine de participants, le samedi 18 septembre, comptant de nombreux jeunes, en plus de la participation des jeunes de l'IME de Kerpont.



L'ADEC, les Cyclo-randonneurs et Caudan Natation, avec le soutien de la commune, coordonnaient cette journée de nettoyage.

Après 3 heures de nettoyage de routes et chemins, les participants se sont retrouvés pour partager une collation bien méritée.

« Cette opération permet surtout de sensibiliser les plus jeunes, cela permet de générer une prise de conscience globale sur ce casse-tête que sont les déchets sauvages. Cette année nous avons moins de déchets (350 kg contre 650 l'an passé) c'est plutôt encourageant », explique André Lomenech, adjoint à l'environnement.



La majorité

Une politique ambitieuse à destination de la jeunesse

Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne électorale, nous avons l'ambition de mettre en place une politique volontariste destinée à la jeunesse caudanaise. Au-delà de ce qui existe sur la commune en termes d'équipements, la majorité municipale souhaite construire et enrichir d'autres dispositifs d'accompagnement. En voici les principales déclinaisons.

En premier lieu, la priorité affichée va s'inscrire dans le futur Projet Educatif Local (PEL), en cours d'élaboration, vers le public cible des 0-25 ans. Un projet éducatif qui aura, notamment, pour objectifs de mieux accompagner les enfants et les jeunes dans l'acquisition de la citoyenneté et du vivre-ensemble. Ce dispositif vise aussi à renforcer la découverte et l'accès aux ressources locales, sportives, culturelles ou numériques. Autre objectif de ce projet, celui d'accompagner les familles dans la fonction éducative, par exemple en confortant l'installation du Point Information Orientation créé en 2021. Plus globalement, ce Projet Educatif Local devra valoriser toutes les initiatives en mobilisant les différents acteurs (accueil petite-enfance, écoles, collèges, médiathèque, associations...) qui interviennent dans l'éducation des jeunes. Du gros travail en perspective pour le comité de pilotage et la commission jeunesse qui vont s'atteler à fixer les priorités. Dans la lignée du Projet Educatif Local, la fin 2021 verra la mise en place d'un Conseil Municipal Juniors (CMJ) de 16 enfants issus des classes de CE2-CM1 des écoles Jules Verne et de Ste Anne / St Joseph. Objectif revendiqué : l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté avec un travail collectif d'élaboration de projets par les jeunes élus.

Autre priorité de la majorité municipale, la rénovation thermique des écoles publiques Jules Verne et Claude Debussy. Après le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre, la phase de diagnostic est en cours pour des travaux en 2022. L'évaluation de l'opération se situe à hauteur de 1 million d'euros HT. Par ailleurs, la sécurisation des accès de ces écoles a d'ores et déjà été réalisée.

Les écoles primaires publiques et privées bénéficieront aussi d'une amélioration importante de leurs équipements numériques avec un budget de 65k€ d'équipements et de logiciels largement subventionné par l'Etat.

Une opération de rénovation est en cours à l'accueil de loisir du Grand-Chêne pour améliorer l'accueil des plus-petits (budget de 91k € HT).

Dernier volet à destination de la jeunesse, la rénovation-extension du restaurant scolaire. Rappelons que ce chantier d'envergure (2,5 M€ HT) avait été jugé en 2018 « prioritaire » par rapport à celui de la mairie. Il s'agit là aussi d'apporter de meilleures conditions d'accueil et de restauration aux jeunes Caudanais. La livraison complète des travaux est prévue pour août 2022.

Ces opérations multiples n'ont qu'un seul objectif : favoriser l'épanouissement de nos jeunes à tous les moments de la vie. Vous avez compris que c'était une priorité forte pour notre majorité.

L'équipe de Vivons Caudan

La minorité

Mettre le climat, la biodiversité, le vivre ensemble au cœur du projet communal : trois urgences pour la commune

Le Congrès mondial de la nature qui se tenait à Marseille a fermé ses portes le 11 septembre. Tous les voyants sur la biodiversité sont au rouge. En Europe, 18 % des espèces d'oiseaux sont menacées et plus de 80 % des habitats naturels sont dans un état de conservation jugé "défavorable". Ces atteintes portées à la nature nous menacent directement.

A Marseille, il a été clairement établi un lien entre le développement des pandémies et la destruction des habitats qui nous rapprochent d'animaux porteurs de virus.

La perte des milieux ne se compense pas ! Si les enjeux sont mondiaux, les réponses sont aussi locales. La commune dispose de nombreux leviers pour préserver, voire reconquérir, la biodiversité. Les futurs aménagements de la commune doivent ainsi intégrer cette question à tous les niveaux : gestion de l'eau, voiries perméables, végétalisation, énergies renouvelables, déplacements doux... La prochaine tranche de la ZAC de Lann'Sech doit être repensée dans ces perspectives. La définition d'un plan d'ensemble des voies de circulation douce, piétons et cyclistes, s'impose en urgence, en lien avec les habitants.

Il est aussi nécessaire de demander à l'agglomération de revoir le schéma des transports, première cause de pollution.

Il faut également souligner le manque d'investissement et de volonté à proposer une réelle offre culturelle sur notre commune. Hormis les animations proposées par la médiathèque communale et la mission principale de la bibliothèque départementale encourageant la lecture publique, l'offre culturelle à Caudan est clairement insuffisante.

Il faut par exemple inclure dans les programmes d'urbanisation en cours, notamment celui du Lann'Sech, des projets d'équipements culturels et associatifs qui profiteraient à chacun, créeraient du lien social et permettraient un dynamisme nouveau. Il est également nécessaire de prendre contact avec les communes voisines, qui présentent du spectacle vivant, souvent bien mieux loties que nous sur ce plan, afin de rechercher les mutualisations et les initiatives communes possibles. La culture non plus n'est pas un luxe.

Pour CAUDAN EN TRANSITION
Pascale AUDOUIN, Fabrice JAULIN et Déborah DEFOSSEZ

Recette de Saison

C'est la saison des courges !
L'automne s'est installé, et avec lui revient l'envie de cuisiner des plats réconfortants. C'est là que les courges d'hiver entrent en scène. Kabocha, Potimarron, Stripetti, Butternut, Delicata... autant de jolis noms pour des légumes qu'on peut apprêter à toutes les sauces !

Aujourd'hui, nous vous proposons la recette de la famille LEFORT :

Giâteau au chocolat et potiron



LES INGRÉDIENTS :

- 400 gr de chair de potiron ou autre courge
- 3 œufs
- 150 gr de sucre roux
- 300 gr de farine de blé
- 1 sachet de levure chimique
- 60 gr d'huile
- 1 pincée de cannelle
- 100 gr de chocolat noir
- 80 gr de beurre coupe en morceaux

LES ÉTAPES

- Cuire à la vapeur les 400 gr de chair de potiron pendant 20 minutes
- Mixer le potiron cuit
- Préchauffer le four à 160°
- Battre les 3 œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse
- Ajouter la farine la levure chimique, l'huile, la cannelle et la purée de courge
- Mélanger énergiquement jusqu'à obtenir un mélange homogène
- Transvaser la moitié de la préparation dans votre moule
- Incorporer cette préparation à la préparation réservée, puis à l'aide d'une fourchette, faites des mouvements des deux couches pour donner un effet marbré
- Enfourner et cuire 50-60 min à 160 degrés
- Laisser tiédir minimum 15 minutes puis démouler
- Attendre le refroidissement complet pour le déguster



BONNE DÉGUSTATION !



A VOS FOURNEAUX

Vous aimez cuisiner des recettes savoureuses et vous aimez les partager ?
N'hésitez pas à nous les proposer !
Dans le prochain numéro, nous mettrons « l'hiver » à l'honneur.
Vous pouvez nous soumettre votre recette par mail à caudanmagazine@gmail.com ou la déposer en mairie.
La plus originale paraîtra dans le prochain Caudan Magazine.